



arkeo
nautes
Explorer, comprendre et s'amuser !

Perspectives d'activité 2022

Vie de l'association

1-1 : Professionnalisation de l'association

A / Plan de formation de l'équipe permanente

L'association Arkéonautes continue sa progression dans le développement d'ateliers de découverte de l'archéologie et poursuit ses actions de médiation. En 2021, l'équipe comptait trois personnes sous la forme de contrats ponctuels. L'objectif reste la pérennisation de ces contrats et si possible la stabilisation des postes sous des formes permanentes quand le budget de l'association le permettra.

Dans cette optique de développement de l'équipe permanente de direction et de médiation, notre association doit se doter notamment d'un plan de formation. Ce plan devra permettre d'accompagner le développement des compétences des personnes susceptibles de rejoindre l'équipe permanente en insistant sur une base commune de formation. Il a été évoqué l'idée de soumettre les salariés (contractuels ou permanents) à la formation de remise à niveau en médiation en archéologie opérée par l'association ArkéoMédia en région parisienne.

Cette formation reste l'un des marqueurs indispensables pour exercer la profession de médiateur.trice au sein de notre association. Arkéonautes s'engage à couvrir les frais de formation des salariés contractuels ou permanents qui devront y assister.

Cette disposition sera détaillée dans un plan de formation écrit et validé par le Conseil d'administration.



B / Formation des instances de gouvernance

Pour permettre une bonne gestion de l'association, les administrateurs.trices qui le souhaitent pourront bénéficier de formations en rapport avec la gestion d'une association : ressources humaines, comptabilité, etc. Cette disposition est cruciale pour assurer la continuité permanente du fonctionnement de l'association et contrôler le bon déroulement des actions de l'association.

C / Fiches de postes et autres documents légaux

En 2022 et pour poursuivre le développement professionnel des actions de médiation de l'association, il est nécessaire de se doter de fiches de postes délimitant les missions et le périmètre des actions de l'équipe.

Pour cela, le Bureau devra finaliser les fiches de postes suivantes : direction et chargé.e de médiation. Elles seront ensuite soumises aux membres du Conseil d'administration pour validation.

1-2 : Vie bénévole et convivialité

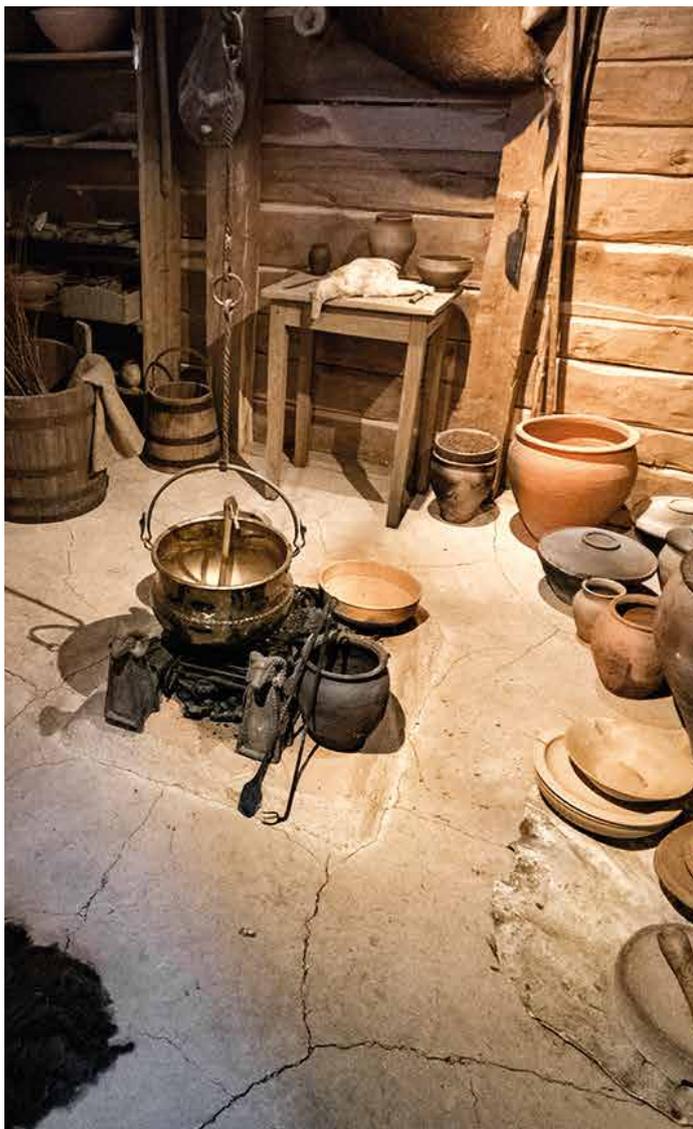
A / Journées de découverte associative

Être bénévole de l'association Arkéonautes, c'est aussi pouvoir accéder aux savoirs des professionnel.les de l'archéologie.

Notre association s'engage à développer des journées de découverte de l'archéologie en direction de ses bénévoles. Ces moments se voudront conviviaux et seront organisés comme des temps d'échange et de rencontres pour les bénévoles et l'équipe de médiation et d'animation.

Les adhérent.e.s pourront pratiquer une partie des ateliers, et découvrir le matériel et les animations proposées aux publics extérieurs.

En fonction des besoins, ces journées contribueront aussi à la mise à jour de l'inventaire du matériel et à la fabrication d'outils nécessaires aux ateliers.



B / Événements conviviaux

L'association souhaite proposer, en plus de ces journées découvertes des ateliers, plusieurs temps de rencontres et événements afin d'améliorer l'accueil et favoriser la cohésion des adhérent.e.s.

Ces événements conviviaux sont amenés à se multiplier sous diverses formes.

L'association devra également réfléchir à la possibilité pour les adhérent.e.s de proposer par eux-mêmes des activités conviviales tout au long de l'année.

Relations publiques et partenaires

L'activité de l'association poursuit son développement, notamment grâce à la présence de 3 médiateur.rice.s sur le terrain. Il est toujours nécessaire de s'ancrer professionnellement et de façon pérenne auprès des partenaires suivants :

- ▶ Les structures institutionnelles et opérationnelles de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche afin de consolider le développement d'ateliers de découverte auprès des publics scolaires.
- ▶ Des acteurs institutionnels en lien avec le monde de l'archéologie tels que l'INRAP, les équipes de recherches et les étudiants en archéologie de l'Université de Bourgogne Franche-Comté, le Musée des Beaux-Arts et d'archéologie (MBAA) de Besançon (liste non exhaustive). L'objectif est multiple. Il s'agit autant de travailler sur la reconnaissance de notre structure, assurer l'adéquation entre le monde de la recherche, l'actualité archéologique et les contenus scientifiques de notre association ; mais aussi fédérer des partenariats scientifiques autour de l'association.
- ▶ Des partenaires institutionnels pour développer nos activités comme la ville de Besançon et ses différents services ; les Francas ; les centres de loisirs ; les écoles primaires du Grand Besançon et celles à proximité géographique (une distance peut être déterminée de manière collective), etc.
- ▶ Des partenariats de mécénat : outre le besoin de déployer sur le terrain les activités que l'association peut proposer, il est nécessaire de trouver d'autres sources de financement, notamment ponctuelles, de manière à assurer nos investissements en matériel (cf.



Liste des ateliers pour appréhender les besoins financiers). Et pour des projets d'envergure, il faudra envisager des formes de financements participatifs en complément.

Compte-tenu de l'offre culturelle déjà présente sur le territoire, il apparaît aussi que l'association pourrait développer des partenariats plus ciblés avec l'association Juste ici (Festival Bien Urbain) et la bibliothèque de conservation dans le but de proposer son propre parcours culturel.

Mais également avec le Musée des Maisons Comtoises qui possède l'espace nécessaire pour que nous puissions proposer des activités de plein air.



Activités sur le terrain

À la suite de l'intégration de nouvelles compétences professionnelles au sein de l'association, les activités se sont structurées en trois pôles principaux :

- ▷ Pôle "scolaire"
- ▷ Pôle péri/extra-scolaire
- ▷ Pôle "loisirs et événementiel"

En termes financiers, l'association devra trouver un modèle économique stable, notamment autour des ateliers découvertes en milieu scolaire. L'ambition est de pérenniser des postes permanents afin de poursuivre le développement de l'association.

Pour l'année 2021, l'association avait fait le choix de prendre en charge les frais de déplacement pour les actions scolaires. On constate que cette offre fut grandement appréciée, notamment par les groupes scolaires de petite taille et les plus éloignés des grandes villes et des points culturels. Sans ce geste commercial de notre part, les écoles n'auraient pas pu faire appel à nos services. La question se pose donc de continuer. Il apparaît en tout cas nécessaire de trouver des sources de financement complémentaires, peut-être auprès du rectorat par exemple. De plus, il faut veiller à également proposer nos actions aux groupements scolaires privés.

En ce qui concerne les ateliers plus spécifiquement, nos pistes de développement pour l'année 2022 sont les suivantes :

- ▷ Frappe de monnaie : activité déjà envisagée depuis 2020 et pour laquelle nous avons obtenu une subvention en 2021, il s'agit de concrétiser cette ambition.

- ▷ Modules de fouilles (gallo-romain et mérovingien) : le matériel de base ayant été acquis en 2021 grâce au FDVA, nous pourrions, rapidement, proposer cette nouvelle activité aux structures demandeuses.

- ▷ Grâce aux compétences et au développement de nouveaux ateliers, l'offre Anniversaire pourrait être enfin développée.

Ateliers proposés à un public adulte.

- ▷ Le développement de l'activité des Arkéonautes et l'arrivée de nouvelles compétences au sein de l'équipe, ont permis de proposer davantage d'ateliers aux publics scolaires et extra scolaires. Si les perspectives d'offres Anniversaires et les propositions d'ateliers en direction des adultes restent intéressantes, elles seront cependant différées.



Document validé lors de l'Assemblée générale
du 2 avril 2022

Pour plus d'informations :
contact@arkeonautes.fr